



# Parcours de compétences en espaces verts et espaces naturels

## Formation continue

- > Entretien la végétation en espaces verts et en espaces naturels, le matériel d'espaces verts.
- > Réaliser une remise a niveau en mathématiques, français et informatique
- > Se positionner sur un accès à l'emploi ou sur une poursuite de formation.

## Métiers visés

Jardinier paysagiste...

## Contenu de la formation

- ☑ **Module passerelle en debut de parcours : remise à niveau adaptée au secteur professionnel du paysage et remobilisation dans son parcours professionnel, valorisation du potentiel et aptitudes**
- ☑ **Module entretien des espaces verts et utilisation du materiel courant en parc et jardin (tondeuse débroussailleuse, taille haie...)**
- ☑ **Module entretien des espaces naturels**
- ☑ **Module restauration - constructions paysagères**
- ☑ **Module projet professionnel**

## Moyens et modalités pédagogiques

### ☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une halle d'entraînement en paysage
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

### ☑ Modalités pédagogiques

- **Possibilité d'individualisation des parcours**
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise
- Chantier-école

La réussite se cultive ici.

Dates :

Du 14/11/24 au  
15/05/25

Durée :

773 h dont 402 h en  
centre et 371 h en  
entreprise

Bilan intermédiaire :  
à définir

Bilan final :  
17/05/24

Financement :

La formation est  
financée par la région  
des Pays de la Loire  
(voir conditions  
auprès du CFPPA).

Autres possibilités de  
financement : CPF,  
CPF de transition  
professionnelle,  
contrat de professio-  
nalisation

Pour en savoir plus :



## Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

26/03/2024	16/04/2024
28/05/2024	25/06/2024
de 13h30 à 16h au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

**Inscription obligatoire** auprès du CFPPA.

## Modalités pratiques et inscription

**S'inscrire auprès du centre** : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet

**Liste des documents à joindre** : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

## Modalités d'évaluation

Le parcours permet de valider 2 unités capitalisables (UC ou bloc de compétences) du CAPa Jardinier Paysagiste (RNCP 38386) évaluées par des Situations Professionnelles d'Évaluation. Un bloc de compétences peut être validé indépendamment des autres.

Coordinateur : Franck FONTENEAU - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
franck.fonteneau1@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
aurelie.yvynec@educagri.fr



© Alan Keraron, photographe

## Public concerné - Pré-requis

- Avoir une communication orale en français suffisantes et une compréhension des consignes
- Avoir l'envie de travailler en espaces verts /espaces naturels : le projet sera vérifié lors du module passerelle
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

## Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de pré-requis et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)